

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION DE REPERTISE-TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Bicyclette avec moteur auxil.</b>	Marque <b>GRIFFON</b>	Désignation du type / Signe de reconnais. <b>Vélocoteur Sachs 50</b>	Bordereau-typa <b>N° 1 4 4 2</b>
---	--------------------------	---	-------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Bicyclette avec moteur auxiliaire Sachs 50**

N° de châssis frappé **A** l'avant sur tube de direction et à droite, sur patte arrière **3)**

N° de moteur frappé **A** gauche sur carter moteur, sur plaquette constructeur

Constructeur du châssis **CYCLES PEUGEOT, Beaulieu - Valentignoy (Doubs) F**

Constructeur du moteur **FICHTEL & SACHS A.G., SCHWEINFURT a/M. (D)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>SACHS 50</b> Genre <b>Moteur aux. pr. bic.</b> Combustion <b>Benzine/huile</b> Nombre cyl. <b>1</b> Temps <b>2</b> Allumage <b>38</b> mm. Course <b>42</b> mm. Cylindrée <b>0,242</b> Surface de toile <b>47</b> cm <sup>2</sup> C.V. frein <b>1,25</b> Fonctionnement <b>Air</b> Empl. du moteur <b>Contre on bar</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roue arrière (chaîne)</b> 1. Frein <b>Mécanique, à tambour, à rétro-pédalage par tringle, sur roue arrière</b> 2. Frein <b>Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant</b> 3. Frein <b>---</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>Guidon normal de bicyclette</b> Crochet de remorque <b>---</b> Nombre de vit. avant <b>2</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>en prise dir. 40 km/h.</b>	Constructeur <b>CYCLES PEUGEOT Beaulieu-Valont.</b> Genre / Forme <b>Bicyclette avec moteur auxiliaire</b> Nombre de portes <b>---</b> Nombre de places ass. <b>Total 1</b> Avant - Milieu - Arrière - Nombre de places debout <b>---</b> Pour motos: Siège arrière <b>---</b> Sidécar <b>---</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	<b>36</b> kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulant (camion / remorque) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>600 x 50 B</b>		simples <b>XXXXXX</b>
Capacité de charge (par pneu <b>90</b> kg.) . . . . . par essieu	<b>90</b> kg.	<b>90</b> kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

Châssis: Marque "G" (G1616)

Feux de position

Feux stop

Indicateurs de direction: Syst. ---

1) Avertisseur 1 timbre électrique

Syst. antéblouissant  
Feux rouges (1 catadioptrique électrique)  
Eclairage du N° de contr.  
Emplacement  
Essui-glace

DIMENSIONS

Voie { avant  
arrière

Largeur hors-tout AV.

AR

700mm.

1.100mm.

1.750mm.

1.050mm.

Empilement

Longueur hors-tout

Hauteur (non chargé)

Garde au sol

Porte à faux, arrière

Crochet de remorque (haut, dep. soi)

Crochet de remorque (porte à faux)

Diamètre de braguage ext. gauche

Diamètre de braguage ext. droite

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur intérieure

Hauteur du pont de charge

Ridelles (hauteur)

mm.

mm.

mm.

mm.

OBSERVATIONS

Hauteur du brut: A 7 m. latéralement

Au ralenti

Au régime max. d'utilisation

= 70 Phono

= 92 Phono

2)

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (voir RE)

1) Avertisseurs: Le timbre électrique ne fonctionne que lorsque le moteur marche. Il y a donc lieu de monter un second timbre sur le guidon.

2) Brut: Trop fort - Il doit pas dépasser le maximum prescrit de 80 Phono (circ. du DJRF 15.4.53).  
3) No. du cadre: Dont être frappé aux endroits indiqués.

Dont être amélioré.

Lieu et date de l'expertise-type

BERNE, le 28.9.1957

La commission d'expertise-type

Bicyclette av. moteur auxil.	GRIFFON			N <sup>o</sup> 1442
---------------------------------	---------	--	--	------------------------

No. 1442 - Fahrrad mit Hilfsmotor Griffon T.Bulletin Dez.1954

Am 13.11.1954 wurde dieses Fahrzeug zur Nachkontrolle vorgeführt. Es wurde festgestellt, dass der Lärm auf die zulässige Grenze herabgemindert, eine Glocke montiert und die Rahmennummer rechts bei der Hinterradnabe eingeschlagen wurde. Die auf der Typenbescheinigung 1442 eingetragenen Bemerkungen werden somit hinfällig.